



**François de RUGY, ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire**

**Brune POIRSON, secrétaire d'État  
auprès du ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le mardi 4 décembre 2018

## Communiqué de presse

---

### **François de Rugy et Brune Poirson à Katowice en Pologne pour l'ouverture de la COP24**



**Le rapport spécial du GIEC publié en octobre dernier a alerté une nouvelle fois sur l'urgence climatique : il est encore possible de limiter la hausse du réchauffement climatique, mais cela implique des transformations immédiates dans tous les secteurs de la société et dans le monde entier. C'est dans ce contexte que s'ouvre à Katowice en Pologne la 24<sup>ème</sup> Conférence climat (COP24) qui constitue une étape-clé pour la mise en œuvre effective de l'accord de Paris et pour le rehaussement de l'ambition des États d'ici 2020.**

*« L'accord de Paris a fixé l'objectif de contenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C, voire 1,5°C, par rapport au niveau préindustriel. Le dernier rapport GIEC tire la sonnette d'alarme : les engagements actuels des pays signataires de l'accord conduisent à un réchauffement climatique global de plus de 3°C d'ici 2010 par rapport à 1990. Il y a donc urgence à agir, et c'est tout l'enjeu de cette COP24 qui s'ouvre aujourd'hui » a déclaré François de Rugy.*

*« Il n'y a pas deux planètes et deux mondes. Les engagements pris à Katowice donneront lieu à des décisions concrètes en France pour réaliser la transition écologique parce que nous vivons déjà les dégâts du dérèglement climatique. La France entend donc mobiliser tous ses partenaires pour tenir collectivement les objectifs de l'accord de Paris et se donner les moyens de les atteindre » a ajouté Brune Poirson.*

#### **Objectif 1 : Adopter les règles d'application de l'accord de Paris**

La COP24 doit en effet permettre **l'adoption des règles d'application de l'accord de Paris** qui guidera l'action nationale et la coopération internationale des Parties à l'accord (actuellement 183 pays et l'Union Européenne). Ces règles d'application portent notamment sur :

- l'élaboration d'outils pour **évaluer l'efficacité des efforts de réduction des émissions** et d'adaptation au changement climatique, leur cohérence avec les objectifs de l'accord éventuellement les corriger ;
- les **financements climat** ; les pays développés se sont en effet engagés lors de la COP 21 à soutenir financièrement la transition écologique dans les pays en voie de développement.

## **Objectif 2 : Rehausser les engagements des pays signataires**

Initié lors de la COP21 et organisé par la présidence des îles Fidji, le **Dialogue Talanoa** réunit les États et des membres de la société civile pour échanger sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs fixés par l'accord de Paris. Ce temps de dialogue de haut niveau lors de la COP24 a pour but :

- **d'évaluer collectivement les progrès accomplis** dans la mise en œuvre de l'objectif de long terme de l'accord de Paris en se fondant sur le dernier rapport du GIEC ;
- de jeter les bases d'**une révision à la hausse des engagements des États**, les contributions déterminées au niveau national (NDC), d'ici 2020.

### **Faire de la France le moteur de l'ambition climatique européenne**

En tant que gardienne de l'esprit de Paris, la France soutient le leadership de l'Union européenne dans les négociations climatiques. Elle œuvre activement pour le **relèvement des engagements des États d'ici 2020**, en particulier des engagements européens, avec en ligne de mire l'échéance du Sommet sur le Climat de septembre 2019 à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies.

En parallèle, la France est en première ligne pour l'élaboration de la **future stratégie climatique de long terme de l'UE**. L'objectif : créer une dynamique positive parmi les autres Parties de l'accord de Paris pour un rehaussement collectif de l'ambition. Le gouvernement français considère que l'Union européenne doit atteindre **la neutralité carbone d'ici 2050**.

**Retrouvez le communiqué en ligne**

---

Contact presse : 01 40 81 78 31

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

[@Min\\_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)